



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



21052691



23 AVR. 2021

Greffe

N° d'entreprise : 0846 628 569

Nom

(en entier) : Lampiris COOP

(en abrégé) :

Forme légale : SCRL

Adresse complète du siège : rue Saint-Laurent 54, 4000 Liège, Belgique

Objet de l'acte : Démission Nomination

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU 23 JUIN 2020

1) Démission et nomination d'un administrateur

L'assemblée prend connaissance du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Société du 31/12/2019 reprenant les éléments suivants :

- Démission de Monsieur Gaëtan Mondet de son mandat d'administrateur A avec effet au 31/12/2019 ;
- Cooptation de Monsieur Pierre Lebas pour terminer le mandat de Monsieur Gaëtan Mondet.

Le Président rappelle que l'article 20 des statuts de la Société prévoit que si le poste de l'Administrateur A est vacant avant l'expiration de son terme, les administrateurs restants coopteront immédiatement un nouvel Administrateur A sur proposition de la majorité des associés de catégorie A. La nomination définitive sera portée à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

Conformément à l'article 7:88 du CSA, l'assemblée générale décide de procéder à l'élection définitive de Monsieur Pierre Lebas. Son mandat d'administrateur prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2023 et est exercé à titre gratuit.

2) Commissaire aux comptes

L'assemblée générale des actionnaires constate que le mandat du Commissaire aux Comptes est arrivé à échéance.

L'assemblée décide donc de renouveler le mandat du Commissaire actuel, la SRL Alain Lonhienne Réviseur d'Entreprises, représentée par Monsieur Alain Lonhienne, dont les bureaux sont sis à 4140 Sprimont, rue de l'Agneau 5A. Le mandat est accepté pour un terme de 3 exercices (exercices 2020, 2021 et 2022).

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/04/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).